

# LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INHESJ

INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

LIREC

N° 10

FÉVRIER 2010

## Sommaire

### Actualité pandémie

### Actualité internationale

- Le séisme ou l'hyper-catastrophe naturelle
- Sécurité civile comme moyen d'expression du « smart power » américain : l'exemple d'Haïti

### Actualité européenne

- L'Institut européen de formation pour la protection civile et l'aide humanitaire

### Actualité nationale

- Le portail national des ressources et des savoirs
- L'information sur les risques naturels majeurs au cœur des débats à l'Université Paul Valéry de Montpellier
- Interview de Richard Biagioni, directeur du pôle Gestion des risques et vulnérabilités des territoires

### Recherche et Innovation

- Comment sauver une vie avec un Smart-phone ?

### Agenda

### ZOOM DU MOIS

L'approche  
opérationnelle  
« police » lors d'un  
attentat NRBC

## Événement du mois

Le continent américain est soumis depuis quelques semaines à des événements climatiques particulièrement intenses. Neige au Nord, pluies diluviennes et sécheresse au Sud. El Niño en serait le principal responsable. Ce phénomène se caractérise par une élévation anormale de la température des eaux du Pacifique équatorial. Au Sud du continent des températures records, plus de 46°C, ont été enregistrées dans la région de Rio de Janeiro et auraient entraîné plus d'une trentaine de décès. Des pluies diluviennes se sont abattues à Sao Paulo, ainsi qu'en Argentine, au Pérou, au Mexique ou encore en Bolivie occasionnant inondations et glissements de terrain meurtriers tandis que des sécheresses extrêmes touchent l'Équateur et le Venezuela où « l'état d'urgence électrique » a été décrété par la président Chavez car l'hydraulique est la principale ressource

électrique du pays. Coupures électriques et état d'urgence ont également été décrétés aux États-Unis. En cause « Snowmageddon » et « Snoverkill », noms donnés aux deux tempêtes qui ont entraîné des chutes de neige record (entre 70 cm et 1 mètre) sur la côte Est du pays. Les réservistes de la Garde nationale ont été mobilisés pour déneiger les rues, la circulation ayant été grandement perturbée. Cette perturbation climatique serait également responsable de la douceur inhabituelle qui règne à Vancouver. Le continent Nord-américain n'en a peut-être pas fini avec le phénomène. Selon les météorologues américains de l'université du Colorado, la prochaine saison 2010 des ouragans dans la Caraïbe (1<sup>er</sup> juin au 30 novembre) pourrait être accentuée par El Niño. Le pire des scénarios serait qu'Haïti se situe dans la trajectoire d'un ouragan de force majeure ■

Près de 9 mois après la déclaration de pandémie mondiale, le déclin des cas constatés de grippe A H1N1 tend à se généraliser partout dans le monde. Parallèlement, les retours, souvent sévères, sur cet épisode pandémique se multiplient. Alors que l'OMS se défend farouchement contre les allégations de conflits d'intérêts et de fausse pandémie, le nombre limité de décès imputés au virus (près de 15 000 cas mortels) incite les gouvernements à remettre en cause les mesures aujourd'hui jugées disproportionnées mises en œuvre par les autorités sanitaires. En

France ces mesures ont créé une polémique car le taux de vaccination a été très faible (5 millions de Français se sont fait vacciner). Au-delà des multiples équations tentant à mettre en avant l'inadéquation des mesures, du débat scientifique ou encore de la campagne de communication, cet épisode révèle l'extrême complexité de gestion d'une pandémie en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. La révolution internet a bel et bien eu un impact décisif sur les prises de positions individuelles et sur le ressenti collectif de la crise, éléments dont les conséquences n'ont pas été suffisamment évaluées par les pouvoirs publics ■

### Le séisme ou l'hyper-catastrophe naturelle

#### Un potentiel hautement meurtrier

La Stratégie des Nations unies pour la réduction des catastrophes (UNISDR) a récemment publié un rapport présentant le bilan des catastrophes naturelles survenues entre 2000 et 2009. Cette étude se base sur les données statistiques établies par le Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres<sup>1</sup> (CRED) démontrant l'impact meurtrier des tremblements de terre durant cette période. Sur un total de 780 000 décès dus aux catastrophes naturelles, les séismes ont été, de loin, les plus meurtriers car ils totalisent 60 % des victimes. Ces chiffres ne prennent pas en compte le séisme survenu en Haïti le 12 janvier dernier. Le dernier bilan provisoire de 217 000 victimes témoigne une nouvelle fois du pouvoir dévastateur et meurtrier des tremblements de terre.

Certes la plupart des tremblements de terre sont à peine ressentis et dans bien des cas ils n'engendrent aucun dégât, toutefois les exemples de séismes extrêmement meurtriers marquent l'histoire. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les trois catastrophes les plus meurtrières (plus de 200 000 morts) sont toutes des séismes s'étant produits dans les pays asiatiques. Plus loin dans le passé, en 1556, le séisme qui s'est produit dans la province de Shaanxi, au centre de la Chine, est répertorié comme le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité. Il s'agirait de l'une des catastrophes naturelles les plus importantes, avec un nombre de victimes qui aurait été compris en 800 000 et un million, selon les témoignages de l'époque.

#### Un phénomène quasi mondial

Rares sont les régions du monde épargnées par ces événements. Tous les continents sont situés sur des failles plus ou moins actives. La Secrétaire générale de l'UNISDR a précisé que « huit des dix villes les plus peuplées au monde vivent sur des lignes de failles sismiques »<sup>2</sup>. Et rappelons que lorsque

les phénomènes sismiques sont sous-marins, ils peuvent engendrer des raz de marée tout aussi dévastateur. Le tsunami qui a ravagé les côtes du sud-est asiatique en 2004 a été la conséquence d'un séisme d'une magnitude exceptionnelle de 9 sur l'échelle de Richter.

#### Une capacité de prévention limitée

Par nature, les séismes peuvent atteindre des intensités encore inégalées. Cet aléa est d'autant plus redoutable que l'activité sismologique ne peut être régulée et est par ailleurs difficilement prévisible à court terme. Les grandes implantations humaines sont le fruit de vagues de sédentarisation pluri-centenaires, qui rendent quasi irréaliste, le transfert massif des populations des zones à risques vers des zones moins exposées aux ondes sismiques. Seule alternative possible : agir sur l'existant. À intensité égale, un séisme au Japon n'aura pas le même impact qu'en Haïti. Mais là encore, la tâche est ardue. L'absence de ressource et de savoir-faire n'en sont pas les seules causes, l'exemple de l'Aquila nous l'a encore prouvé. Sans compter que les observations de l'UNISDR sont assez négatives en la matière. En Asie du sud-est, il a été constaté que les contraintes, aussi bien temporelles qu'économiques, prévalent sur des efforts de reconstruction respectueux des normes para-sismiques.

Le retour d'expérience de cet événement catastrophique a néanmoins permis la mise en place d'un système d'alerte au tsunami dans l'Océan Indien, similaire à celui existant dans l'Océan Pacifique. La région Caraïbe-Atlantique-Nord et la Mer Méditerranée devraient également disposer prochainement d'un tel système grâce à l'action coordinatrice de la Commission océanographique intergouvernementale.

Les actions de sensibilisation auprès des populations et notamment des jeunes écoliers sont également prioritaires et ont permis de développer avec efficacité, une culture du risque qui contribuera à sauver des vies dans le futur ■

(1) Cf. Zoom de la LIREC 9 du mois de janvier.

(2) Tokyo, Mexico, New York, Bombay, New Delhi, Shanghai, Calcutta et Jakarta.

Pour en savoir plus : <http://www.unisdr.org/news/v.php?id=12470>



## La sécurité civile comme moyen d'expression du « *smart power* » américain : l'exemple d'Haïti

*Il est encore trop tôt pour réaliser un retour d'expérience sur l'évaluation du dispositif de secours mis en place en Haïti. Ce terrible tremblement de terre a néanmoins mis en exergue le leadership américain dans une zone qui, rappelons-le, est à proximité immédiate de son territoire.*

### Un leadership légitime ?

Une prise en charge complète et globale, par une autorité, d'un dispositif constitué par des moyens multilatéraux, appartenant à des organisations internationales mais également de la société civile, était totalement justifiée. Dans un contexte d'hyper-catastrophe aggravé par l'absence d'un pouvoir local structuré et en mesure d'organiser l'intervention des secours, la prise en main des opérations par une autorité disposant de suffisamment de moyens humains et matériels et d'une forte capacité de coordination, semble essentielle. Même si les équipes de secours sont habituées à improviser et à s'autogérer face aux situations catastrophiques, ce schéma n'est pas efficace en présence d'une hyper-catastrophe : l'intervention de plusieurs milliers de sauveteurs sur un territoire où des centaines de milliers de personnes doivent être prises en charge, qui plus est, dans un espace territorial limité et disposant de faibles infrastructures. Tous ces facteurs conduisent à privilégier une organisation suffisamment centralisée pour éviter une intervention contre productive voire chaotique.

Suscitant à la fois critique et reconnaissance, le leadership des Américains dans l'organisation des secours s'explique-t-il pour autant par une suprématie et un savoir faire manifeste des États-Unis en la matière ? Si les effectifs de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) n'avaient été en partie décimées par le séisme, la coordination globale par l'ONU était (en théorie) la moins contestable. Néanmoins il est fort probable que les États-Unis auraient été autant sollicités pour apporter des moyens dont la MINUSTAH ne disposent pas. Du fait de leur proximité géographique, de leur capacité à mobiliser dans des temps records leurs moyens, tant en hommes qu'en matériels, pour la mise en œuvre de la logistique nécessaire en matière de secours et de médecine de catastrophe, les États-Unis se sont naturellement imposés.

### La sécurité civile au service de la diplomatie

Outre les capacités logistiques de la première puissance mondiale, l'interventionnisme américain en Haïti s'inscrit indubitablement dans la continuité d'une stratégie globale.

Les catastrophes ont souvent été l'occasion pour les États d'exprimer leur soutien à d'autres États et de se positionner au sein de la communauté internationale. Au-delà d'un devoir moral qui prévaut aux yeux de l'opinion publique (qui l'exige de manière croissante) cette solidarité s'exerce également au profit de la diplomatie. Dans le cas d'Haïti, cette dimension est totalement assumée par les États-Unis, d'une part, en raison du lieu de l'action propice à l'expression de la traditionnelle doctrine Monroe préconisant un interventionnisme exclusif des États-Unis sur le continent américain ; et d'autre part, en illustrant la doctrine mise en œuvre par l'administration Obama. Le *Smart Power* ou la doctrine du pouvoir intelligent, a été présenté par Hilary Clinton, secrétaire d'État américaine lors de son audition d'investiture devant le Sénat : « *ce que l'on appelle "smart power", l'éventail complet des outils à notre disposition - diplomatiques, économiques, militaires, politiques, juridiques et culturels - [...], ou une combinaison d'outils, adaptés à chaque situation. Avec le "smart power", la diplomatie deviendra le fer de lance de notre politique étrangère* »<sup>1</sup>. Il résulte d'un savant mélange entre le hard power, coercitif, et le soft power où diplomatie et culture sont mises à contribution pour asseoir la suprématie américaine dans les relations interétatiques. Toute ambiguïté a d'ailleurs été levée par les propos du président Obama une semaine après la catastrophe : « *quand nous ne montrons pas seulement notre puissance, mais aussi notre compassion, le monde nous considère avec un mélange de respect et d'admiration. Cela renforce notre leadership* »<sup>2</sup>. Haïti a donc été une occasion de développer cette doctrine polymorphe, sur les terrains de la sécurité civile et de la gestion de crise humanitaire. Cela pousse peut être à montrer la voie à une politique européenne qui peine toujours à affirmer une cohérence dans la déclinaison simultanée d'une stratégie, de messages politiques coordonnés et en phase avec cette stratégie, et enfin par la mise en œuvre de moyens à la hauteur des ambitions affichées. Malgré l'objectif de la Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, de faire entendre « la voix de l'Europe », cette situation a mis en évidence le positionnement pour le moins insatisfaisant de l'Union sur ce dossier. L'UE a été le premier financeur de l'aide sans pour autant se donner une plus grande visibilité ■

(1) Jacques Charmelot, « Le "smart power" américain, un défi pour l'Europe », *Questions d'Europe* n°127, Fondation Robert Schuman.  
(2) Discours de Barack Obama paru dans *Newsweek*, *Le Monde* du 20 janvier 2010, traduction de Gilles Berton.



Par le Lieutenant-colonel René SPIES  
Adjoint au directeur du Département  
Prospective et Développement-Actions internationales  
à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers

## L'Institut Européen de formation pour la protection civile et l'aide humanitaire

### Un rouage du mécanisme communautaire européen en cours de construction

La tragédie haïtienne a relancé le débat autour de la mise en œuvre d'une force européenne de protection civile telle que proposée par Michel Barnier dans son rapport : *Pour une force européenne de protection civile : EuropeAid*, datant de 2006. La formation des intervenants est un des aspects essentiels de la réponse communautaire pour faciliter et améliorer l'organisation des secours et l'interopérabilité des équipes d'intervention.

C'est dans l'une des douze propositions du rapport Barnier qu'émerge la notion d'un Institut européen de formation pour la protection civile et l'aide humanitaire.

Ce projet d'Institut européen de formation répond au besoin, de plus en plus pressant dans le contexte international actuel, de coordination entre les différents acteurs de secours. « Cet Institut accueillera le personnel et les équipes nationales ou régionales adhérentes à la force européenne, ainsi que les experts évaluateurs travaillant pour l'Union européenne. Il formera les équipes d'évaluation unique. Cet institut de formation sera également ouvert aux ONG et, selon certaines modalités, aux citoyens européens volontaires disposant d'une expertise pour participer à des opérations d'assistance et de secours. »<sup>1</sup>

C'est sur ces principes que la présidence française de l'Union européenne s'est appuyée pour argumenter et obtenir la création de cet Institut européen de formation. Toutefois, les propositions du rapport Barnier n'ont pas

été reprises *in extenso*. Ainsi, il n'est plus évoqué la création d'un Institut de formation mais la mise en réseau des écoles nationales ou instituts de protection civile dans lesquels seraient dispensées des formations internationales. Ces écoles auraient à répondre à des critères de qualité, définis par la Commission européenne dans un cahier des charges, avant de pouvoir organiser des formations européennes. Au travers de ce réseau, la Commission veut rassembler les initiatives existantes et fidéliser les organismes de formation les plus actifs. Elle souhaite obtenir une participation plus durable et plus de réactivité pour pouvoir intégrer les retours d'expérience (« *lessons learned* ») des équipes engagées sur le terrain dans les contenus de formation.

La Commission européenne a constitué fin 2009 un comité de pilotage chargé de créer, d'organiser et d'animer ce réseau des Écoles nationales de protection civile. Pour la France, c'est l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers que la Direction de la sécurité civile a proposé, pour participer avec elle à ce comité de pilotage. Délocalisée à Aix-en Provence en 2007, l'ENSOSP dispose de structures d'enseignement et d'un plateau technique qui lui permettront d'accueillir les formations d'officiers de liaison et de chef de détachement initiées par la Commission européenne et de mettre en valeur les différentes composantes nationales de sécurité civile implantées dans le Sud de la France ■

### Le Collège européen de police (CEPOL) : un exemple

Le Collège européen de police a été créé en 2000 sous présidence française de l'Union européenne<sup>2</sup>. Construit sur la base de la mise en réseau des instituts nationaux de formation des services de police, il est devenu une Agence de l'Union européenne en 2005. Le CEPOL organise chaque année entre 80 et 100 cours, séminaires et conférences dans les différents États membres. Il contribue également à la diffusion de normes et de programmes pédagogiques conformes aux standards définis par le CEPOL.

(1) Rapport Barnier, page 14.

(2) Décision du Conseil du 22 décembre 2000 portant création du Collège européen de police [Journal officiel L 336 du 30.2.2000].





Sabrina CERVERA,  
Coordinatrice du projet



## Le portail national des ressources et des savoirs

### *Le P.N.R.S : La gestion du savoir à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers*

L'ENSOSP crée le « PNRS », un Portail National des Ressources et des Savoirs, centre d'informations et de ressources en ligne.

Le PNRS a pour objectif de permettre à tous d'avoir accès à la connaissance utile à l'exercice des métiers de la sécurité civile. Ce projet ambitionne d'être le vecteur de savoirs venus de tous horizons (Service départementaux d'incendie et de secours - SDIS, Etat major de zone - EMZ, Direction de la sécurité civile - DSC, officiers, cadres de SDIS et de la DSC, universitaires, chercheurs, enseignants), pour une approche transversale des métiers, fonctions et activités regroupés sous la notion de sécurité civile. Sachant qu'un SDIS abrite plus de quatre-vingt métiers, le PNRS a l'ambition de faire converger, de mutualiser de façon structurée et d'animer des échanges de connaissances et de pratiques afin d'en tirer le meilleur.

Chaque plateforme est organisée de la manière suivante :

- une veille documentaire/juridique et technique ;
- le cadre légal ;
- l'actualité en la matière ;
- les ressources disponibles au sein du Centre de ressources documentaires de l'ENSOSP ;
- des contenus pédagogiques mis en ligne ;
- des fiches pratiques ;
- les meilleurs mémoires d'officiers stagiaires ;
- les supports pédagogiques présentés lors de colloques de l'ENSOSP ;
- un forum animé par des référents et experts ;
- un lien question-réponse avec un expert ;
- et aussi un accès à la médiathèque de l'école.

Le PNRS est accessible depuis le 15 septembre 2009, les plateformes seront activées progressivement jusqu'à fin 2011.

### Organisation générale

L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers, avec la création du « PNRS », a pour ambition de proposer un lieu de réflexion et d'échanges d'envergure nationale dont les missions sont :

- promouvoir une approche solidaire du partage des connaissances ;
- encourager et diffuser des bonnes pratiques ;
- contribuer à accroître l'efficacité des personnels grâce aux veilles, informations, fiches pratiques et groupes de travail actifs et permanents sur chacune des plateformes.

À partir de la page d'accueil du site du PNRS, l'utilisateur navigue dans un environnement de travail permettant de s'informer à distance par le biais des technologies du web. Il pourra ainsi se « promener » à terme sur les 11 plateformes que sont :

- la plateforme nationale Juridique ;
- la plateforme nationale des Activités Physiques et Sportives ;
- la plateforme nationale du Secours à Personne ;
- la plateforme nationale Risques ;
- la plateforme nationale Recherche et Innovation ;
- la plateforme nationale du Retour d'Expérience ;
- la plateforme nationale de la Gestion Fonctionnelle des SDIS ;
- la plateforme nationale de la Formation ;
- la plateforme nationale Protocole, Histoire et Comportement ;
- la plateforme nationale Prévention ;
- la plateforme nationale des Activités Opérationnelles.

### Un dispositif d'accompagnement professionnel tout au long de la vie

Pour remplir les fonctions de mutualisation et de diffusion des savoirs de façon optimale, le PNRS s'appuie sur un réseau de professionnels.

Le coordinateur de plateforme stimule la circulation des connaissances entre les personnels d'encadrement des SDIS, les intervenants professionnels ou universitaires, les experts et référents nationaux de la spécialité. Il est en contact régulier avec chaque expert, référent et correspondant départemental à l'écoute de leurs suggestions, problématiques, apports documentaires ou informatifs. De plus, il met les membres du réseau en relation avec des experts/référents et organise les groupes de travail.

Ainsi, des référents, experts et correspondant départementaux enrichissent les thématiques par leurs connaissances et leurs expériences professionnelles.

Des professionnels peuvent contribuer occasionnellement à la vie du site et faire profiter les lecteurs de leurs témoignages, informations, documents, contenus pédagogiques, ouvrages, expériences et vidéos, et ce notamment au travers des forums.

Ce vaste projet, engagé depuis plus de deux ans, a associé de nombreux acteurs de la profession et a impliqué l'intégration de nombreux paramètres logistiques, technologiques, organisationnels et humains ■

## **L'information sur les risques naturels majeurs au cœur des débats à l'Université Paul Valéry de Montpellier**

*Par les étudiants du Master Professionnel GCRN*

**L**e 26 janvier dernier, les étudiants du Master 2 Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels (GCRN) organisaient à l'Université Paul Valéry (UPV) la VI<sup>e</sup> journée Géorisque, sur le thème de l'information, de la communication et de la sensibilisation face aux risques naturels majeurs. Seize intervenants ont mis en valeur le rôle de l'information dans la prévention des risques naturels, et ont présenté les outils et stratégies utilisés ainsi que leurs limites. « *Faut-il agir plutôt que dire, ou dire plutôt qu'agir ?* », cette phrase lancée par Jean-Marie Miossec, ancien Président de l'UPV et directeur du laboratoire GESTER, a introduit la journée. La place de la sensibilisation des populations face aux risques naturels est aujourd'hui incontournable. Construire une société consciente des risques, c'est penser « développement durable ».



collège, sur le thème des inondations. Les sondages réalisés en 2005 et 2009 montrent une évolution positive de la culture du risque (7 %).

### **Réussir à informer, de la théorie à la pratique : un bilan mitigé**

Aujourd'hui, il apparaît difficile de mesurer l'impact des mesures de sensibilisation auprès de la population en France, car il n'existe aucun indicateur. Le degré de crédibilité accordée aux informations fournies par les divers acteurs, notamment publics, est de ce fait difficile à établir.

En cas de survenue d'un aléa, les exemples de l'Indonésie, des Philippines et des Antilles françaises, présentent le même constat : la population a du mal à appliquer les directives des pouvoirs publics. Selon le chercheur universitaire Edouard de Bélizal (Paris 1), la crise est gérée par une approche « top-down ». L'objectif principal pour ces pays est donc de créer un dialogue entre les différents acteurs en impliquant davantage les populations locales dans le dispositif de prévention.

Au final la VI<sup>e</sup> rencontre Géorisque aura été riche en enseignements. Cet échange d'expériences aura contribué à la mise en valeur de l'information, de la sensibilisation et de la communication en matière de prévention des risques majeurs. Un prochain Géorisque sera organisé en 2011 ■



### **De l'information institutionnelle à la sensibilisation**

Selon le Code de l'Environnement (article 125-2), chaque citoyen français soumis à un risque naturel majeur possède le droit à l'information. Cette rencontre Géorisque a regroupé des représentants des services de l'État et de nombreux chercheurs français qui ont mis en valeur les actions menées. Ils ont aussi démontré que la culture du risque chez les habitants potentiellement exposés est faible, ce qui les rend plus vulnérables. Par exemple, c'est pourquoi Carole Pomares, a présenté l'Observatoire régional des risques naturels en Languedoc Roussillon, accessible à tous. Mais c'est surtout en milieu scolaire que des actions d'information et de sensibilisation sont majoritairement réalisées. Dans le Gard, le Conseil général agit depuis 2004 auprès de 40 000 élèves de primaire et de

Le site web du Master pro. GCRN « *Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels* » :



<http://www.univ-montp3.fr/gcrn> propose des compléments dans la rubrique « Géorisque ».





## **Interview de Richard Biagioni Directeur du Pôle « Gestion des Risques et Vulnérabilités des Territoires »**

**LIREC :** Quelle est l'ambition du Pôle risques ?

**Richard Biagioni :** Un territoire durable et une industrie responsable. Voilà le cœur de mission du Pôle « Gestion des Risques et Vulnérabilités des Territoires », labellisé Pôle de Compétitivité en 2005 et Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES) de la région PACA en 2007. La gestion et la maîtrise des risques constituent un des piliers du développement durable. L'ambition du Pôle est de devenir le leader européen dans ce domaine d'ici quelques années. L'Europe et les pays de l'Union pour la Méditerranée sont ses zones privilégiées de développement à l'international sur les volets économiques et la Recherche & Développement (R&D). En misant sur une innovation proche du marché et un rayonnement plus large, le Pôle entend être la référence incontournable de la gestion de l'ensemble des risques. Avec plus de 180 membres dans son réseau, le Pôle Risques fédère les énergies et les compétences d'entreprises, de grands groupes, de laboratoires de recherche, de centres techniques, et d'établissements de formation en vue d'innover et d'offrir des solutions concrètes dans la gestion de tous les risques.

**LIREC :** Depuis votre arrivée à la tête du Pôle, en juin dernier, vous vous êtes engagé dans une nouvelle dynamique. Quelles sont les nouvelles orientations du Pôle Risques ?

**R.B. :** La stratégie 2009-2011 du Pôle Risques s'articule autour de 4 axes majeurs.

- Systèmes de surveillance environnementale et de gestion des risques :

Harmoniser les systèmes d'information pour la surveillance environnementale et la gestion des risques. Valoriser les réseaux de capteurs. Optimiser les services de protection et de prévention environnementaux. Partager les systèmes de communication de crise.

- Formation à la gestion de risques majeurs :

Améliorer la maîtrise des risques majeurs par la formation à la gestion de crise. Former à la gestion collective

de crise, actualiser les outils de formations, impulser la culture commune du risque.

- Maîtrise des risques technologiques pour le stockage de CO<sub>2</sub> :

Identifier, évaluer et gérer les risques pour assurer des impacts aussi faibles que possible sur la sécurité et la santé des personnes, l'environnement et les ressources naturelles tel est l'objectif du Pôle Risques en vue de proposer un service intégré de « Safety Assessment » pour le stockage de CO<sub>2</sub>.

- Maîtrise des risques technologiques pour le traitement de déchets industriels :

Le Pôle a pour vocation de maîtriser les risques environnementaux et technologiques liés à la valorisation et au traitement des déchets industriels. Assurer la minimisation des impacts potentiels sur la santé et sur l'environnement des modes de gestion des déchets. Le Pôle a comme objectif l'accompagnement des innovations et la réduction des risques (industriels, sanitaires, chimiques et biologiques).

Au-delà de ces 4 axes, le pôle souhaite rester à l'écoute de ses membres et des marchés potentiels. Pour accompagner cette ambition, une nouvelle organisation, des nouveaux moyens et des outils modernes sont déployés. La mise en place de plateformes d'innovation est aussi un point important de développement de ces axes. De manière générale, le Pôle va densifier son réseau en renforçant les compétences de ses membres (avec un objectif de 260 membres en 2011) et en complétant ses partenariats avec les autres pôles nationaux et internationaux clefs. L'objectif est de faciliter l'émergence de solutions intégrées.

**LIREC :** En tant que pôle de compétitivité, quelle place détiennent les projets territoriaux dans vos activités ?

**R.B. :** Le Pôle Risques a pour objectif de contribuer à l'essor économique des entreprises régionales et à développer leur R&D en les accompagnant dans toutes les phases, de la veille jusqu'à la mise sur le marché en passant par le financement des projets.

Entre 2005 et 2009, 205 projets de R&D ont vu le jour dont 151 projets labellisés et 15 projets co-labellisés. Les 37M€ d'aides obtenues ont permis le financement de 63 projets. D'ici à 2011, l'équipe du Pôle a pour objectif de doubler ce chiffre.

Prenons quelques exemples de projets : **ASTUCE & TICS** a pour objectif de fournir aux décideurs locaux un environnement de modélisation et d'aide à la décision complet. L'objectif du projet ASTUCE&TICS est de développer un système d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire intégrant au sein d'une même architecture logicielle une connexion directe entre les outils d'analyse de données, les outils de modélisation, le calcul d'indicateurs, les outils de communication.

Le projet **HYDROGUARD** s'inscrit dans une perspective de gestion efficace et rationnelle des moyens de prévention et de lutte contre les inondations, les pollutions et la submersion marine.

Ce projet vise à développer des équipements et technologies autonomes mis en place le long des digues et des côtes qui permettent de donner l'alerte, d'effectuer une surveillance quotidienne et une gestion continue de la ressource en eau.

Le projet **RATCOM** vise à développer un système d'alerte pour les risques tsunamis et côtiers avec comme principal objectif la gestion des risques locaux. Il propose des solutions visant à traiter l'impact sur les côtes d'un tsunami engendré dans le champ proche (de l'ordre de 100 km), quelles que soient les origines locales de ce dernier.

Le Pôle Risques, est également co-organisateur du **forum Environrisk** en partenariat avec l'Europôle de l'Arbois et DPE Evénements. Ce rendez-vous existe depuis 2001 et a montré toute son utilité pour aider les professionnels privés et publics à mieux comprendre les enjeux liés à la gestion de leurs risques ■



## RECHERCHE ET INNOVATION

# Comment sauver une vie avec un Smart-phone ?

Par **Denys Marion**, chargé de mission auprès du département Risques et Crises de l'INHESJ

Quand un accident se produit juste devant soi on hésite bien souvent sur la conduite à tenir. Même ceux qui ont déjà suivi un cours de premiers secours ne sont pas tous des experts du secours. En revanche ils en ont tous retenu qu'un mauvais geste peut avoir des conséquences irréparables... Partant du constat qu'un tiers des Autrichiens interrogés se déclaraient prêts à intervenir face à une situation d'urgence mais que 73% d'entre eux s'abstiendraient de peur de commettre une erreur fatale, la branche autrichienne de l'association des Samaritains a mis au point un module de premiers soins directement téléchargeable sur le téléphone portable. Cette application est actuellement téléchargeable sur l'iPhone et l'iPod d'Apple.

Qu'il s'agisse d'un infarctus, d'un accident de circulation ou d'un accident survenu au cours d'une séance de sport, le téléphone portable mettra à la disposition de son propriétaire des instructions claires et précises qui lui

permettront de sauver des vies. Une fois le téléchargement effectué, le programme devient en effet accessible sur le téléphone indépendamment de la couverture du réseau Internet. Le module contient plusieurs numéros téléphoniques d'urgence à composer en fonction des pays (Autriche, Allemagne, Suisse, Italie, Hongrie...) et une présentation visuelle des gestes de premier secours en cas d'accident de la circulation (balisage d'urgence, extraction d'urgence des victimes, retrait du casque, bilan secouriste de la victime, position latérale de sécurité, arrêt des hémorragies, ventilation artificielle et massage cardiaque externe) ■



Pour en savoir plus :  
[www.dersamariter.at](http://www.dersamariter.at)

[Retour sommaire](#)

## L'approche opérationnelle « police » lors d'un attentat NRBC

*Les actions de l'Union Européenne en matière de lutte contre le terrorisme à caractère NRBC (Nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif) se sont multipliées ces dernières années. Le paquet NRBC 2010-2013 adopté par la Commission européenne le 24 juin dernier, prévoit la mise en place de tout un dispositif favorisant une réaction rapide et efficace. Cette démarche doit s'inspirer des meilleures pratiques en œuvre dans les pays membres. La tâche s'avère néanmoins difficile, partant du constat que des différences notables existent d'un État membre à l'autre, dans la qualité des plans d'intervention et de réaction aux situations d'urgence NRBC. Il existe également des marges d'amélioration de la formation des premiers intervenants en cas de situations d'urgence NRBC dans les États membres. Cela concerne par exemple les investigations criminalistiques. Ces dernières sont encore trop souvent embryonnaires, ce qui complique d'autant plus les missions des forces de polices.*

*La prise en compte de la complexité de la mission policière de première intervention nécessite son adaptation, à l'échelle de l'Union, aux particularismes de ces situations d'urgence.*

*La France fait partie des pays qui se prépare le mieux à la gestion de ce type d'évènement. Elle s'est engagée dans une réflexion sur le rôle des forces de premières interventions.*

### Synthèse de mémoire professionnel, École nationale supérieure de la Police Commissaire de Police stagiaire Camille CHAIZE

L'implication de la Police nationale dans la gestion d'un événement NRBC, longtemps pré-carré des services de secours, a été croissante depuis quelques années et notamment depuis les attentats de Londres en 2005. **L'enjeu pour les services de police a été de s'intégrer aux plans de sécurité civile (plan rouge, plan jaune, plan métropolitain, etc.) tout en élaborant une stratégie propre répondant aux attentes de sécurité publique et d'investigation.**

#### Phase primo-intervenante

La phase primo-intervenante en matière d'engagement lors d'un événement NRBC est délicate et reste assez éloignée du quotidien du policier davantage prompt à agir en matière de lutte contre la délinquance qu'en matière de gestion d'évènement exceptionnel. L'enjeu est pourtant essentiel : donner des bases solides et saines à l'intervention. Cette phase apparaît difficile au vu de plusieurs éléments :

- Le **manque d'informations** et les **incertitudes** sur la nature du sinistre rendent cruciale une étape d'alerte et de recueil de renseignements pour l'envoi au plus juste des effectifs et du matériel, pour établir le niveau de protection adapté et prendre les mesures nécessaires de protection des populations.
- La **sécurité en intervention** des effectifs reste complexe : malgré un réel effort d'acquisition de tenues NRBC (T3P police), le non-embarquement des équipements est bien souvent la règle, s'expliquant par des

difficultés très concrètes de manque d'espace dans des véhicules d'ores et déjà équipés en matériel de police générale, de circulation, de maintien de l'ordre, etc.

- Enfin, la **formation des effectifs** de police se développe, en particulier pour les équipes spécialisées en maintien de l'ordre. Néanmoins les policiers des commissariats de quartier travaillant en service général « police secours », en brigade anti-criminalité ou en groupe de sécurité de proximité restent malgré tout peu formés aux interventions NRBC.

#### Missions de sécurité publique

Suite à la phase de début d'intervention particulièrement sensible, les principales missions de sécurité publique peuvent être remplies :

- La **gestion de la circulation** est assez similaire aux dispositifs mis en œuvre lors de sinistres tels que des feux d'habitation ou d'évènements majeurs festifs : libération des accès majeurs vers les hôpitaux, fluidification des axes principaux, régulation du trafic, préparation et gestion des aires de stationnement, escortes motocyclistes en appui des norias, etc.
- Les **opérations de maintien de l'ordre** en périmètre de la zone contaminée (bouclage de zone) comme au sein de la zone de danger (fouille de zone, prévention des pillages) sont assurées par des effectifs formés et équipés, l'objectif étant une très grande réactivité dans leur mise en place.

## Missions d'investigation

La gestion opérationnelle d'un événement NRBCE ne se restreint pas à des mesures de sécurité publique : les attentes légitimes de la population et des autorités pour une action judiciaire rapide sont fortes. Sur demande de l'autorité judiciaire, les premières investigations sont menées par les services de police judiciaire.

- Il s'agit d'obtenir les éléments matériels des infractions et de relever tout élément susceptible de permettre l'identification des auteurs. Des équipes d'identité judiciaire effectuent les **constatations** et les **prélèvements** sur l'ensemble du site : prises de vue, recherche de traces (traces papillaires et traces ADN), recueil et mise sous scellés de tout objet susceptible d'intéresser l'enquête. Ces recherches sont longues et minutieuses. L'état du site sinistré et potentiellement toxique ne simplifie pas les constatations initiales. La préservation des traces et indices est par ailleurs peu prise en compte par les différents acteurs en amont de l'intervention de l'identité judiciaire, même si des travaux conjoints sont en cours pour développer des protocoles d'intervention aussi efficaces en termes de prompt secours et moins destructeurs de traces.
- D'autre part, des équipes d'enquêteurs sont en charge de recueillir de manière immédiate les identités complètes des victimes et les **premiers témoignages**. L'état de stress de la foule touchée peut complexifier les auditions. Pourtant il s'agit de travailler rapidement et de manière approfondie dans ce domaine. Un logiciel adapté, sous forme de main courante, a été conçu afin de faciliter les recoupements d'informations et les criblages à réaliser. Cette phase d'investigation représente une charge de travail énorme, dans un contexte de très forte pression. À titre d'exemple, lors de l'attentat du 7 juillet 2005 à Londres, plus de 15 000 témoignages, environ 500 auditions, plus de 40 000 actes d'enquêtes et autant d'exploitations de pièces à conviction ont été réalisés.

Grâce à leur mobilisation depuis 2005, grâce au développement de partenariats forts avec les services de secours, et dans le cadre d'une forte évolution de la législation et du socle réglementaire <sup>1</sup>, les services de police se sont affirmés dans le domaine de la gestion d'événements NRBCE. La mise en place actuelle des polices d'agglomération, en regroupant des services et en dynamisant le rapprochement d'unités, va sans aucun doute accroître la performance de la réponse opérationnelle « police » lors de telles interventions ■

(1) Loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, rôle accru des Préfets de Zone en matière de planification comme de coordination, mise en place du nouveau plan ORSEC, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, rédaction d'un Code de la sécurité intérieure qui devrait fixer la doctrine générale, les droits et obligations dans le champ des secours et des événements majeurs affectant l'ordre public, etc.

## Menace terroriste réévaluée au Royaume-Uni

Le *Threat Level*, système d'évaluation de la menace terroriste britannique, est passé de « substantial » à « severe », sur décision du *Joint Terrorism Analysis Centre* (cellule de renseignement) le 22 janvier dernier. Le gouvernement britannique a maintenu la confidentialité sur les raisons précises motivant sa décision. Une attaque terroriste sur le sol britannique est jugée « fortement probable » par le Ministre de l'intérieur. Le niveau d'alerte est tributaire de l'analyse faite par les services de renseignements, en fonction notamment de la situation nationale et internationale. La tentative d'attentat du 25 décembre dernier contre un vol entre Atlanta et Détroit a probablement été décisive. Par ailleurs, une cinquantaine de médecins formés sur le territoire, constituerait une nouvelle menace selon le MI5 (services secrets britanniques). Indétectable au scanner, l'incorporation dans des implants mammaires de penthrine, substance hautement explosive pourrait être le futur procédé utilisé par les terroristes. Le passage au niveau supérieur serait ainsi pris dans une perspective d'alignement des mesures de sécurité dans les aéroports britanniques avec celles mises en place aux États-Unis selon la porte-parole du *Department of homeland security* américain. « L'objectif de ce type de dispositif ne se limite [toutefois] pas à un échelonnement de la menace. Il optimise le déploiement d'un environnement dissuasif mis en place pour réduire les vulnérabilités du territoire grâce à des actions rapides, adéquates et proportionnées, associées au niveau d'estimation de la menace » <sup>2</sup>.



En outre, la publicité du niveau de menace accroît la vigilance des citoyens. Dans les pratiques britanniques, ces derniers sont mis à contribution dans la prévention des menaces en étroite collaboration avec les services de sécurité du pays. Par ailleurs au début du mois, le ministère de l'Intérieur britannique a publié sur son site internet la démarche à suivre par les internautes qui souhaiteraient informer la police sur l'existence de sites aux contenus extrémistes et violents ou liés à des activités terroristes ■

Pour en savoir plus : <https://www.mi5.gov.uk/output/uk-home-page.html>

(2) Les systèmes d'évaluation de la menace terroriste, LIREC 1.



# Agenda

# Agenda

## 26 février 2010, Paris

Séminaire EHESS (GSPM) – CERI-Sciences Po : « Catastrophes, risques et sciences sociales »

Approcher la catastrophe en anthropologue

Pour plus d'informations : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2009/ue/963/>

## 11 mars 2010, Paris

La mémoire du risque : comment sensibiliser les élus et la population ?

(inscription avant le 4 mars)

Pour plus d'informations :

[http://91.121.178.87/typo3/fileadmin/Reseaux/Risques/Pre\\_programme\\_Memoire\\_du\\_risque\\_Mars.pdf](http://91.121.178.87/typo3/fileadmin/Reseaux/Risques/Pre_programme_Memoire_du_risque_Mars.pdf)

## 23 mars 2010, Paris, École nationale supérieure

Journée scientifique : Gérer le risque météorologique, tempêtes et systèmes convectifs

Pour plus d'informations : [http://www.smf.asso.fr/gérer\\_risque\\_meteo.html](http://www.smf.asso.fr/gérer_risque_meteo.html)

## 24 et 25 mars 2010, Paris

Colloque scientifique du Comité Scientifique et Technique de la Société Hydrotechnique de France : "Risque inondation en Ile-de-France, 100 ans après les crues de 1910"

Pour plus d'informations : [http://www.shf.asso.fr/upload/manifestation\\_programme105.pdf](http://www.shf.asso.fr/upload/manifestation_programme105.pdf)

## 24 et 25 mars 2010, Lyon, École nationale supérieure

Le risque industriel : une question de sciences humaines et sociales

Pour plus d'informations : <http://www.ens-lyon.eu>

## Du 14 au 15 avril 2010, Londres, Olympia National Hall

Counter Terror Expo

Pour plus d'informations : [www.counterterrorexp.com](http://www.counterterrorexp.com)

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : [lirec-inhes@interieur.gouv.fr](mailto:lirec-inhes@interieur.gouv.fr)

INHESJ – Département Risques et Crises

Chef du département : Gérard Pardini – Rédacteur : Nacéra Amraoui

*Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'État.*

*Faites nous parvenir régulièrement sur [lirec-inhes@interieur.gouv.fr](mailto:lirec-inhes@interieur.gouv.fr) toute information concernant un événement, une manifestation : nous la diffuserons.*

Site internet de l'INHESJ : [www.inhesj.fr/](http://www.inhesj.fr/)



## QUATRE GRANDS PROGRAMMES DE FORMATION

### **Les formations à la gestion de crise de type NRBC à destination du ministère de l'Intérieur**

Depuis janvier 2007, le ministère de l'Intérieur a confié à l'INHESJ la formation du corps préfectoral et des corps de direction des forces de sécurité à la gestion de crise de type NRBC. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.



*Pour plus de renseignements : Louis BARAT*  
**[louis.barat@interieur.gouv.fr](mailto:louis.barat@interieur.gouv.fr) – Tél. : 01.55.84.54.31**



### **Les formations à la gestion de crise à destination de l'Éducation nationale**

L'INHESJ a également été chargé en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale, d'assurer une formation relative à la sécurisation des établissements scolaires les plus exposés aux risques de violence.

### **Sensibilisation à la gestion de crise des élèves de l'ENA et de l'INET**

L'INHESJ assure la formation de sensibilisation à la gestion de crise des promotions entrantes de l'École Nationale d'Administration et de l'Institut National des Études Territoriales.

### **Des formations à destination des entreprises : Maîtrisez la crise**

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les entreprises et répondre à leurs besoins, l'INHESJ est associé à des acteurs privés pour proposer la réalisation d'exercices adaptés à l'environnement et aux spécificités de l'entreprise. Ces mises en situation sont créées avec des scénarios et une pédagogie développés à l'usage exclusif de l'utilisateur.

*Pour plus de renseignements : Carole DAUTUN*  
**[carole.dautun@interieur.gouv.fr](mailto:carole.dautun@interieur.gouv.fr) – Tél. : 01.55.84.53.71**